



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Première Commission

Intervention de Mme Anne Lazar-Sury

**Ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de la
Conférence du désarmement**

(New York, le 28 octobre 2025)

Cluster 7 : machinerie du désarmement

Monsieur le Président,

La France soutient le discours prononcé au nom de l'Union européenne et souhaite ajouter, à titre national, les remarques suivantes.

La France est attachée à l'architecture actuelle du désarmement.

La France a initié des travaux avec l'Allemagne pour revitaliser la Conférence du désarmement lors de nos présidences en 2023. La France se félicite des progrès réalisés en 2024 et 2025 pour garantir la continuité des travaux de la Conférence du désarmement et salue le travail réalisé par le Mexique sur le rapport final, comme sur la résolution présentée en première commission.

La France estime que la CD reste un forum pertinent et essentiel pour le dialogue stratégique. La CD doit continuer à travailler à un agenda positif, pragmatique et ambitieux, et lancer dès que possible des négociations sur le sujet le plus mûr qui dispose déjà d'un mandat : le traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes (FMCT).

Ma délégation continue par ailleurs d'accorder une place fondamentale à l'inclusivité et à la transparence des travaux de la CD. Nous regrettons à ce titre le blocage inacceptable à nouveau des candidats au statut d'observateur, parmi lesquels figurent douze Etats membres de l'UE et quatre Etats candidats.

Monsieur le Président,

La France prend toute sa part aux réflexions en cours sur la réforme du système des Nations unies dans le cadre de l'exercice ONU80. Nous avons présenté avec l'Allemagne des propositions concrètes pour améliorer l'efficacité de la première commission. [J'en cite quelques-unes : réduire le temps alloué aux déclarations, limiter le nombre de résolutions à celles qui présentent des modifications de substance, réduire le nombre de segments et la durée globale de la première commission.] Nous remercions le grand nombre d'Etats qui ont accueilli positivement ces propositions et espérons que le prochain programme de travail pourra en tenir compte.

Enfin, la France souhaite rappeler son soutien de longue date à l'UNIDIR et veillera à la préservation de son mandat, conformément à la résolution adoptée à l'unanimité par les membres de l'AGNU l'année dernière.

Je vous remercie, Monsieur le Président./.